



Licence Histoire

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Histoire. 2011, Université de Caen Normandie - UNI-CAEN. hceres-02036222

HAL Id: hceres-02036222

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02036222>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Licences – Vague B

ACADÉMIE : CAEN

Établissement : Université de Caen Basse Normandie

Demande n° S3LI120000701

Domaine : Sciences humaines et sociales

Mention : Histoire

Présentation de la mention

La licence d'Histoire de l'Université de Caen est la seule formation de l'académie de Basse-Normandie offrant aux quelque 700 étudiants qui y sont inscrits en moyenne une formation historique solide leur permettant d'envisager de multiples débouchés professionnels, variables selon le parcours choisi. Après une première année où est privilégié l'apprentissage de la méthodologie de la dissertation et du commentaire de documents, les étudiants peuvent choisir en L2 et en L3 entre trois parcours : en premier lieu, un parcours Histoire où sont approfondis les savoirs et les savoir-faire nécessaires pour présenter les concours de l'enseignement (professorat des écoles, Capes d'histoire-géographie, agrégation d'histoire) et pour intégrer un master recherche en histoire ; ensuite un parcours Sciences politiques où la formation en histoire est complétée par des enseignements de droit et de sciences politiques, permettant de préparer les concours d'entrée des IEP et des écoles de journalisme, ainsi que les concours de l'administration territoriale ; enfin, un parcours Archéologie qui propose une formation théorique et pratique par le biais de chantiers de fouilles, donnant ainsi la possibilité d'intégrer le marché du travail en archéologie ou de poursuivre en master recherche d'histoire ou d'archéologie. Par ailleurs, la licence ouvre sur les masters professionnels Gestion et mise en valeur des ressources patrimoniales et Edition et mémoire des textes de l'Université.

Indicateurs

Nombre d'inscrits en L1	337
Nombre d'inscrits en L2	177
Nombre d'inscrits en L3	156
% sortant de L2 pour intégrer une autre formation que le L3 correspondant	NR
% entrant en L3 venant d'une autre formation que le L2 correspondant	NR
% d'abandon en L1	34 %
% de réussite en 3 ans	NR
% de réussite en 5 ans	NR
% de poursuite des études en master ou dans une école	56,5 %
% d'insertion professionnelle	NR

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

Le projet pédagogique est ambitieux et bien structuré. Après une première année généraliste consacrée à l'acquisition des compétences transversales avec des volumes horaires renforcés, trois parcours sont proposés



(Histoire, Sciences politiques, Archéologie) qui diversifient les débouchés professionnels et permettent une spécialisation et une orientation progressives. Les équilibres semestriels entre CM et TD sont satisfaisants ainsi que le contrôle des connaissances, régulier et réparti entre oral/écrit, contrôle continu/examens finaux. Des dispositifs d'évaluation des enseignements et de la formation ont déjà été mis en place.

Les dispositifs d'aide à la réussite sont conséquents, en particulier ceux assurant l'accompagnement des étudiants - des procédures d'orientation active aux enseignants référents, en passant par les enseignements de mise à niveau en L1 (« ateliers de remédiation » et « ateliers de révision »). Des moniteurs aident les enseignants référents dans leurs tâches, ces derniers encadrant les dispositifs de réorientation et de passerelles mis à disposition par l'Université. Par ailleurs, des UE d'ouverture sont obligatoires en L1 et L2, optionnelles en L3.

Si les débouchés à l'issue de la licence sont variés (nombreux masters de l'établissement, administrations territoriales, IEP, écoles de journalisme, métiers de l'archéologie), peu de données permettent de mesurer précisément le devenir des étudiants, que ce soient les non diplômés, ou les étudiants ayant choisi de poursuivre leurs études en master ou de présenter les différents concours auxquels ils ont été préparés. C'est d'autant plus regrettable pour les métiers de l'archéologie puisque des professionnels sont associés aux enseignements.

En revanche, les données recueillies grâce aux dispositifs d'évaluation des enseignements et de la formation ont amené les enseignants à affiner l'offre de formation (disparition d'un parcours en 2008, maintien du parcours Archéologie), à renforcer l'aide aux étudiants décrocheurs tout au long de la licence (ateliers de révision) et l'enseignement des langues.

● Points forts :

- Un projet pédagogique cohérent, structuré, permettant une spécialisation progressive et offrant des débouchés variés.
- Une vraie prise en compte des difficultés des étudiants, avec des dispositifs permettant d'y remédier, avec une certaine réussite.
- Une capacité d'adaptation de l'équipe pédagogique aux évaluations des enseignements et de la formation.
- Le caractère obligatoire de l'UE « découverte » en L1 et en L2 (géographie, langues) permet aux étudiants de se réorienter éventuellement à l'issue de ces deux années.

● Points faibles :

- Les données statistiques sur l'insertion professionnelle ou la réussite des étudiants en master notamment, présentes, sont cependant faibles.
- Les codes ROME ne sont pas suffisamment renseignés.

Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : A

Recommandations pour l'établissement

Il faudrait améliorer les dispositifs de suivi des étudiants, à la fois tout au long de la licence, et à l'issue de celle-ci, pour notamment connaître les taux de réussite aux concours des IEP, des écoles de journalisme, des administrations territoriales, ainsi que le taux de réussite dans les divers masters. Il faudrait également veiller à aménager des possibilités de réorientation ou de mobilité des étudiants, notamment au cours ou à l'issue de la première année.